



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne démocratique et populaire
المجلس الوطني لأخلاقيات طب الأسنان
Ordre National des Médecins Dentistes
المجلس الجهوي لأخلاقيات طب الأسنان الجزائر
Ordre Régional des Médecins Dentistes d'Alger

Déclaration sur l'honneur

Je soussigné(e) Dr

Médecin dentiste : Généraliste , Spécialiste, en

Né(e) le à

Déclare sur l'honneur m'installer à l'adresse suivante :

..... commune :

Comme indiqué sur le bail de location / titre propriété portant référence notarial

.....Etabli par le Maitre

Je certifie par la présente avoir pris connaissance du code de déontologie Médicale et en particulier son article N° 79 relatif à l'exercice à titre libéral.

Je m'engage à :

- › Ne faire aucune transformation au niveau du local sans l'avis de la commission exercice et qualification.
- › Respecter les principes de conformité d'un cabinet dentaire suivants :
 - Une salle de consultation minimum de 12 m² comportant un seul équipement dentaire
 - (01 fauteuil dentaire)
 - Une salle de stérilisation isolée et hermétique.
 - Sanitaire accessible aux patients.
 - Eau courante (citerne d'eau).
 - Minimum une salle d'attente, deux salle d'attente pour un cabinet de groupe.
 - Équipements médical répondant à la norme scientifique actuelle.
 - Un cabinet dentaire qui ne soit pas occupé par un confrère antérieur pendant 24 mois.

Fait à Alger le